

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 11

Date de convocation :
19/09/2023

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 28 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-huit du mois de septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, QUINTA Régis, ROGER Robert.

Excusés : Mrs ALBOUY Julien, PUGINIER Régis, RIVIERE Philippe

Secrétaire de séance : Mme BIAU-PRADEL Gisèle

Point 1 : organisation journée citoyenne – suite à la réunion de 18h30, Mme Ricard donne la liste de tous les travaux qui seront réalisés, du matériel nécessaire. Rappel est fait quant à l'ouverture du chemin de randonnée de la Belle Etoile.

Point 2 : chemin des Tounisses – échange parcelles et acquisition pour l'euro symbolique - Dans le cadre de la vente de la ferme de la Fount d'Alzouno, située chemin des Tounisses, la commune doit se positionner à plusieurs titres : la conservation de la fontaine et son cadre, la mise en place de la défense incendie sur le secteur de St Pierre (église, site archéologique, logements,...). Le cabinet Valoris a été mandaté par le futur propriétaire, pour dresser un projet de division de parcelles. Une copie est présentée pour étayer les débats. Mr le Maire propose d'échanger la partie référencée 6B d'une surface de 22 m2 contre la partie 7 d'une surface de 37 m2. La partie 6B étant sur le domaine public de la commune, elle devra faire l'objet d'un déclassement pour intégration dans le domaine privé de la commune. De plus, la partie 1 d'une surface de 264 m2 serait acquise par la commune pour l'euro symbolique aux fins d'installation de la défense incendie. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : subvention Chambre de Métiers et de l'Artisanat – chacun des membres présents ayant eu connaissance du courrier de demande, il est décidé de verser la somme de 202 €. Adopté avec 7 voix pour.

Point 4 : travaux sécurisation hameau des Metches Basses – compte tenu de l'entrée très rapide de certains véhicules dans le hameau, des ralentisseurs (récupération) seront installés avec signalisation adéquate (verticale et au sol). N'a pas donné lieu à délibération.

Point 5 : acquisition ordinateur + écran – le devis de PC Média est accepté. Un répéteur wifi sera également demandé. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 6 : autorisation convention CFU - Un compte financier unique peut être mis en œuvre, à titre expérimental. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents. Adopté à l'unanimité.

Point 7 : questions diverses

- ✓ Mr le Maire et les membres présents renouvellent leurs condoléances à Gisèle Pradel suite au décès de sa mère
- ✓ Des nouvelles rassurantes de santé de Régis Puginier sont données.
- ✓ L'entreprise Casal va débiter des travaux d'enduit mono-couche sur plusieurs voies communales. Sur la route de Baraigne, un constat d'huissier avait été fait avant les travaux sur l'autoroute. La société a été sollicitée pour une nouvelle expertise. Le devis S2GP a été signé pour les travaux de busage chemin d'En Bonis. La montée des eaux chemin Rivière des Pierres a été liée au positionnement d'arbres dans le fossé, propriété d'un riverain.

- ✓ Il sera procédé au débouchage de traversée de route chemin de la Plano, au Barquier, à la Janatte, à l'église.
- ✓ PLU : analyse en commission au PETR. Réticence sur consommation 2012/2022. Courrier du SDIS sans remarque particulière.
- ✓ Rentrée scolaire : 80 enfants scolarisés avec un nouvel agent : Pauline.
- ✓ CR succinct de la réunion avec le cabinet CETUR pour l'aménagement de la place de la Mairie
- ✓ Subventions du conseil départemental : à terme, remise en cause de la compétence voirie.
- ✓ Brioches de l'Amitié du 10 au 15 octobre
- ✓ APE : vente de pommes dans les prochaines semaines.
- ✓ Colis de Noël : vin blanc maintenu. Voir catalogue des chocolats pour renouveler ballotins.
- ✓ Salle des fêtes : pas de location le 8/10, animation du comité des fêtes le 7.
- ✓ Demande de subvention pour le cimetière : faire avant-métré.
- ✓ Idée de jeux : se référer au labyrinthe de paille de Donadéry, simple et peu onéreux.

La séance est levée à 23h.

Le Maire,
Ch. PRADEL

